

224C0371
FR0011981968-FS0172

8 mars 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mars 2024, la société Bpifrance Participations¹ a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 4 mars 2024, le seuil de 5% du capital et détenir 14 290 237 actions WORLDLINE représentant 26 767 307 droits de vote, soit 5,05% du capital et 8,19% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

A cette occasion, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et CNP Assurances³ qu'elle contrôle, 20 017 603 actions WORLDLINE représentant 32 494 673 droits de vote, soit 7,07% du capital et 9,94% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations ¹	14 290 237	5,05	26 767 307	8,19
CNP Assurances ³	5 727 366	2,02	5 727 366	1,75
Total CDC	20 017 603	7,07	32 494 673	9,94

¹ Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement) laquelle est contrôlée conjointement par la Caisse des dépôts et consignations et par l'EPIC Bpifrance.

² Sur la base d'un capital composé de 282 974 981 actions représentant 326 852 320 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.